



COVID-19

Pathologie chronique : le nécessaire suivi médical

Mis en ligne le vendredi 15 mai 2020

Le diabète ou l'hypertension artérielle sont des facteurs de risques supplémentaires pendant la pandémie du COVID-19. Je ne dois pas interrompre mes traitements médicaux : pour cela je continue à me faire suivre et reprends les consultations chez mon médecin traitant, ou chez le spécialiste qu'il m'aura indiqué, en cabinet ou en téléconsultation.



VOIR AUSSI

- ▶ [La nouvelle consultation destinée aux personnes fragiles prise en charge à 100 % par la CNMSS](#)
- ▶ [La rubrique "Les bons réflexes pour préserver ma santé"](#)
- ▶ [Prévenir les complications du diabète](#)

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [Le médecin me prescrit un test du COVID-19 : voir la liste nationale des laboratoires et lieux de dépistage](#) ↗
- ▶ [COVID-19 et cancer, après le confinement : l'INCA répond à mes questions et à celles de mes proches](#) ↗

Dernière mise à jour de l'article : 05/06/2020